

# Comité de Groupe : présentation du bilan social France

**PLAN DE TRANSFORMATION 2018 - 2022 :  
UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE PRÈS  
DE 30 000 SALARIÉS EN FRANCE !**

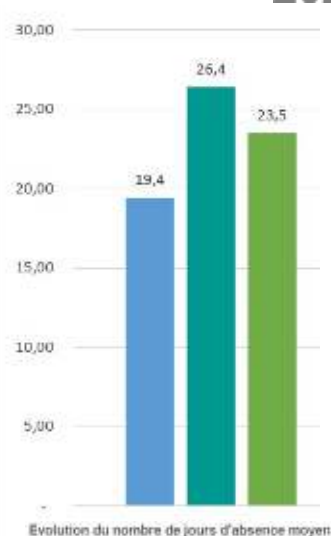
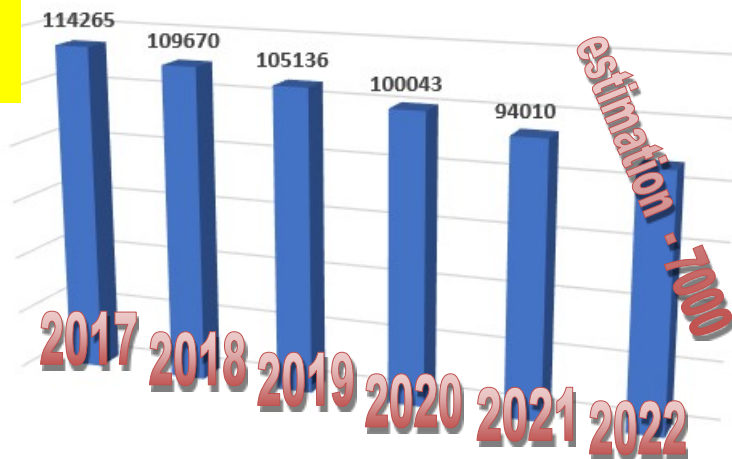
Entre le passage en location gérance des hypermarchés et supermarchés, le Plan de départ volontaire de 2018, la GPEC 2021, la fonte des effectifs est impressionnante. Et c'est encore **au moins 7000 salariés qui quitteront le groupe en 2022**

La conséquence est simple : la diminution des effectifs se ressent dans tous les métiers avec pour conséquence une dégradation des conditions de travail.

Il suffit pour cela de regarder le taux d'absentéisme.

Le nombre de jours d'arrêt maladie est en baisse d'environ 15% par rapport à 2020 ( année Covid) passant à 2 197 774 jours mais cache une autre réalité : **le nombre de jours d'arrêt maladie pour l'encadrement augmente de 5% ainsi le nombre de jours d'arrêt pour accident de travail pour les employés et cadres alors que les effectifs baissent. Ces indicateurs démontrent une détérioration des conditions de travail.**

évolution des effectifs (au 31/12)



Nombre de jours d'absence pour accident du travail

	2019	2020	2021
Employés / Ouvriers	300 060	374 176	379 120
Agents de Maîtrise	8 586	7 547	5 154
Cadres	5 812	4 362	6 056
<b>TOTAL</b>	<b>394 457</b>	<b>386 085</b>	<b>390 337</b>

## Des motifs de départs alarmants

Motif départ	2020	2021	Variation 2021/2020
Démissions	5 083	7 119	1 406
Licenciements	4 882	4 431	-201
Ruptures conventionnelles	1 378	1 056	-318
Fin de CDD	27 775	20 267	-7 508
Fin période d'essai	2 321	3 946	1 625
Retraites	616	718	102
Décès	135	102	-33
Départs alternants	1 797	5 082	3 205
Location gérance	3 695	3 056	-161
Départs volontaires / Autres	423	730	307

- le nombre de démissions augmente fortement
- le nombre de personnes qui quittent l'entreprise lors de la période d'essai explose
- les salariés en contrat en alternance ne souhaitent pas rester chez Carrefour

**Ces trois indicateurs reflètent une perte d'attractivité de Carrefour.**

**Une note positive :**  
La part des salariés formés augmente nettement. Seul bémol, la catégorie employé reste toujours en deçà de l'encadrement

Part des salariés formés dans l'effectif total

